

quatre Hercules. Aujourd'hui nous comptons deux escadrilles de chasseurs-bombardiers tactiques CF-5 et nous avons reçu les cinquante premiers hélicoptères utilitaires à 14 passagers. Nous avons 16 gros hélicoptères utilitaires capables d'accueillir 28 hommes à bord et nous allons prendre livraison de 74 nouveaux hélicoptères d'observation. Pour ce qui est des avions, nous avons 15 Buffalo et 23 Hercules, de même que cinq avions de transport à réaction du type Boeing 707.

Le député ne tient pas du tout compte des données réelles quand il déclare que nos forces ont perdu de leur efficacité et qu'elles ne disposent pas de l'équipement nécessaire pour jouer le rôle qui leur revient. Nos forces sont très bien équipées. C'est précisément parce que cet équipement est des plus modernes et qu'il avait fait l'objet d'une étude minutieuse que nous avons été en mesure de nous acquitter aussi brillamment des tâches que nous avons accepté de remplir.

**M. Nowlan:** Le CF-5 et le *Bonaventure* étaient-ils bien étudiés?

**L'hon. M. Macdonald:** Pour ce qui est du *Bonaventure*, je suis enclin à donner raison au député, mais lui-même et ses collègues estiment que nous devrions garder en service un porte-avions.

**M. Nowlan:** Étaient-ils bien étudiés?

**L'hon. M. Macdonald:** C'était un mauvais plan. Toute la différence vient de ce que nous en avons tiré une leçon tandis qu'apparemment, ce n'est pas le cas du député. Qu'il s'agisse des États-Unis ou du Royaume-Uni, le fait est que l'époque du porte-avions est révolue, c'est reconnu. Cela l'est par d'autres États mais apparemment pas par le député et ses collègues.

**M. Nowlan:** Et le CF-5, était-il bien étudié ou était-ce encore un éléphant blanc?

**L'hon. M. Macdonald:** Permettez-moi de signaler au député qu'il fait erreur. Dans d'autres États, par exemple aux Pays-Bas qui ont acheté des CF-5 et des NF-5, construits chez nous, on a décidé que cet appareil d'appui tactique rapproché convient éminemment bien à la mission pour laquelle on en a fait l'acquisition.

• (3.20 p.m.)

Pour résumer, je me réjouis d'avoir l'occasion de répondre de façon générale à certains des arguments présentés au cours du débat. Ce que le député a signalé n'a guère d'importance en ce moment, à moins que le député qui a proposé la motion ne soit disposé à cristalliser certaines des questions soulevées dans le débat, ce qu'il n'a pas fait. J'espère pouvoir aborder de nouveau ces questions lorsque nous déposerons le Livre blanc.

**M. Brewin:** Avant de reprendre son fauteuil, le ministre répondrait-il à une question?

**L'hon. M. Macdonald:** Volontiers, allez-y.

**M. Brewin:** Le Livre blanc abordera-t-il le sujet que j'ai soulevé, savoir le maintien de la participation du Canada au Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) et la possibilité d'épargner jusque 200 millions de dollars par année si nous pouvons

[L'hon. M. Macdonald.]

nous retirer de ce que nous estimons être un engagement désuet?

**L'hon. M. Macdonald:** Le Livre blanc doit traiter la question. Toutefois, je crois devoir rectifier les chiffres mentionnés par le député. Sauf erreur, les dépenses pour le commandement de la défense aérienne sont de l'ordre de 105 millions de dollars. Je reconnais que c'est beaucoup d'argent et je ne trouve pas le montant de peu d'importance, comme l'estime apparemment le député de Dartmouth-Halifax-Est. Nous avons l'intention de nous occuper de cette question. Comment? Je ne peux pas le révéler au député, mais c'est vraiment une des questions primordiales que soulève notre politique de défense et à laquelle nous devons maintenant nous intéresser.

Je voudrais donc remercier à nouveau la Chambre de cette occasion d'échanger certains points de vue et je suivrai avec intérêt les propos que font d'autres députés, et qui nous permettront de poursuivre ce débat plus tard, lorsque nous serons saisis de la prochaine déclaration en matière de politique de défense.

**M. Forrestall:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Puis-je rappeler que le ministre ne dispose plus que d'une minute et que, si la question du député prend plus que ce temps, il nous faudra obtenir le consentement de la Chambre?

**M. Forrestall:** Je suis sûr qu'elle l'accordera s'il veut bien répondre à cette question. Voudrait-il nous dire brièvement quand nous pouvons nous attendre au dépôt du Livre blanc, vu que la plupart d'entre nous croyaient qu'il l'annoncerait. Et puis-je lui signaler, en passant, que je n'ai jamais dit que la somme était insignifiante. J'ai dit qu'elle indiquait le peu de cas que le gouvernement fait de cette question.

**L'hon. M. Macdonald:** Je dois dire à ce propos que j'ai bien noté la déclaration du député. Nous verrons ce qui paraîtra dans le *hansard*. Pour ce qui est de la date de dépôt du Livre blanc, j'ai dit que le cabinet était en train de l'étudier. J'espère qu'il sera disponible avant les vacances d'été, mais tout dépend, bien sûr, du règlement des autres affaires, en particulier, la préparation de la conférence constitutionnelle et le bill sur la fiscalité. Mais j'espère que la Chambre aura le Livre blanc avant les vacances d'été.

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre?

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre, je vous prie. Je donnerai la parole au député, mais je dois d'abord, comme je viens de le laisser entendre, signaler que le temps de parole du ministre est écoulé. La Chambre consent-elle à prolonger le temps de parole du ministre pour lui permettre de répondre à une question?

**Des voix:** D'accord.

**M. Nowlan:** Je remercie les députés, car ma question porte sur le point que j'ai voulu soulever durant les intéressants commentaires du ministre. Il a dit que les erreurs et fautes passées du gouvernement avaient assagi celui-ci—et il a reconnu que le *Bonaventure* avait été une erreur. Je demande directement au ministre si la mise en œuvre du programme de destroyers porteurs